



1 place d'Astarac
65190 TOURNAY
☎ 05 62 35 70 26
📠 05 62 35 78 64
✉ mairie@ville-tournay.fr
<http://www.ville-tournay.fr>

Nombre de membres en exercice : 15
Date de la convocation : 16/12/2022

PROCES-VERBAL DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 21 décembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 21 décembre 2022 à 18h15, le Conseil Municipal de la Commune de Tournay, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Nicolas DATAS-TAPIE

Présents : MM. Francis ARTIGUE, Patrick BRU, Nicolas DATAS-TAPIE, Pierre SEUBE, Régis CINQ FRAIS, Laurent HAEST et Roger SETAU, Mmes Dominique ARNE et Marie MAURY

Absents :

Monique CHAUSSERIE donne procuration à Pierre SEUBE
Jérôme ARTIGUE donne procuration à Francis ARTIGUE
Céline FAGET donne procuration à Nicolas DATAS TAPIE
Jean-Louis GABAS donne procuration à Patrick BRU
Florian PARENT donne procuration à Marie Maury
Dominique BARIS donne procuration à Roger SETAU

Secrétaire de séance : Dominique ARNE

La séance est ouverte à 18h15

1. Approbation du procès-verbal du 07 novembre 2022

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal du 19 novembre 2022

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

AFFAIRES GENERALES

3. Convention avec l'Etablissement Public Foncier

Monsieur le Maire rappelle que lors du conseil municipal du 7 novembre 2022, un projet de convention avec l'EPF Occitanie avait été présenté. Cette convention porte sur l'acquisition de la maison Parade sise place d'Astarac pour laquelle il a été projeté de faire un espace dédié à la culture au rez-de-chaussée et des logements seniors sur les étages. L'EPF Occitanie se porte acquéreur en lieu et place de la collectivité pour une durée pouvant aller jusqu'à huit ans.

Monsieur le maire rappelle que pour le moment le propriétaire n'est pas vendeur, mais il convient tout de même de délibérer pour autoriser la signature de la convention et, le cas échéant, l'acquisition foncière par l'EPF.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Plan Communal de Sauvegarde

Monsieur le Maire rappelle la présentation du Plan Communal de Sauvegarde par Monsieur Florian PARENT, délégué à la sécurité, lors du conseil municipal du 7 novembre dernier. Il rappelle également la session de relecture du 30 novembre. Il souligne le travail important réalisé par Florian PARENT et Monsieur François BROUSQUISSE dans l'élaboration de ce document. Il précise également qu'un exercice lié à sa mise en place sera réalisé 1 fois par an.

Le PCS comprend :

1. le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) ;
2. le diagnostic des risques et vulnérabilités locales à savoir pour Tournay, 3 risques majeurs : incendie, séisme et Transport de matières dangereuses
3. l'organisation assurant la protection et le soutien de la population... ;

Monsieur le Maire propose la validation du Plan Communal de Sauvegarde.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Projet nouvelle brigade de gendarmerie

Monsieur le Maire le Maire présente le projet national « 200 Brigades ». Le projet prévoit la création de nouvelles brigades sur le territoire français pour renforcer les actions de la gendarmerie. 3 brigades sont prévues sur le département, 1 liée à la sécurité routière, 1 liée à la biodiversité, la montagne et l'afflux de touristes en hiver et en été et 1 orienté vers l'hôpital de Lanne.

Tournay ayant une position centrale sur le territoire, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de se porter candidat pour accueillir une nouvelle brigade sur le territoire. La décision sera prise par le ministère courant février ou mars.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Demande de classement de la commune en catastrophe naturelle

Monsieur le Maire fait remonter au conseil municipal que plusieurs cas de désordres ont été constatés, cet été, par des propriétaires sur leur habitation, et signalés en Mairie.

La commune peut dès lors initier la procédure de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour sécheresse, qui constitue, à l'égard des victimes de ces sinistres, la décision nécessaire et préalable à l'indemnisation par les sociétés d'assurances de leurs dommages aux biens.

Monsieur le Maire propose de déposer un dossier de reconnaissance auprès de Monsieur le Préfet.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Bail de location du Pôle Santé de l'Arros

Monsieur le Maire informe le conseil de l'achèvement des travaux et de la réception prévisionnelle du chantier le 19 janvier.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de bail qui va être signé avec les professionnels de santé, réunis en SISA. Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a fait procéder à quelques modifications notamment concernant la présence impérative d'au moins 2 médecins généralistes à temps complet.

Madame Dominique ARNE indique que c'est une clause qui apparaît au projet médical et paramédical et que celui-ci doit être conforme à la réalité puisque cela conditionne le versement des subventions de l'ARS à la SISA.

Monsieur Emilien MOGUEN indique que le dossier FEDER sera définitivement déposé sur la plateforme de la Région avant la fin d'année.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer le bail de location avec les professionnels de santé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Unité d'Enseignement Externalisée - convention avec l'ASEI

Monsieur le Maire rappelle l'ouverture à compter du 9 janvier prochain d'une unité d'enseignement externalisée à l'école élémentaire Josette FOURCADE. En lien avec l'ASEI et l'APF, cette unité sera ouverte les lundis et mardis matin.

Il convient de signer une convention portant création de l'UEE. Monsieur le Maire demande l'autorisation de signer cette convention.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

FINANCES

9. Demande de subvention Caminarros

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2022-73 qui approuvait le plan de financement du projet Caminarros. Celui-ci ayant un peu évolué, il convient de redélibérer.

CAMINARROS BORDES TOURNAY			
DÉPENSES		RECETTES	
RÉFECTION DE LA VOIE	110 658,50 €	ETAT	45 000,00 €
CRÉATION D'UNE PASSERELLE	29 800,00 €	DETR	45 000,00 € A
SIGNALÉTIQUE & MOBILIER	4 452,00 €	%	25,85%
AMÉNAGEMENT PAYSAGER	16 965,00 €	DÉP. HAUTES PYRÉNÉES	61 000,00 €
ACHAT PARCELLES B22	7 180,00 €	AAP Développement Touristique	61 000,00 €
IMPRÉVUS	5 000,00 €	%	35,05%
TOTAL DES DEPENSES € H.T	174 055,50 €	TOTAL SUBVENTIONS	106 000,00 €
		%	60,90%
		AUTOFINANCEMENT	68 055,50 €
		%	39,10%
TOTAL DES DEPENSES € H.T	174 055,50 €	TOTAL DES RECETTES € H.T	174 055,50 €

La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Demande de subvention Maison Lacoste

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2022-74 qui approuvait le plan de financement du projet Maison Lacoste. Celui-ci ayant un peu évolué, il convient de redélibérer.

Il présente le nouveau plan de financement :

MAISON LACOSTE			
		A = ACQUISE	
		R = REFUSÉE	
		S = SOLICITÉE	
DÉPENSES		RECETTES	
Travaux	598 575,40 €	Région Occitanie	74 606,17 €
Tolérance MOE	11 971,51 €	Dispositif Habitat & Logement	36 000,00 € S
Honoraire MOE	59 857,54 €	AAP Désimperméabilisation	34 400,00 € R
Etudes Préalables	2 800,00 €	AAP Espace Public	18 606,17 € S
Publicité et Imprévus	13 471,51 €	FRI	20 000,00 € S
		%	10,86%
		Etat	191 000,00 €
		DSIL 2019	141 000,00 € A
		DETR 2022	50 000,00 € A
		%	27,82%
		CD Hautes-Pyrénées	75 000,00 € A
		%	10,92%
		Agence de l'Eau	34 400,00 €
		AAP Désimperméabilisation	34 400,00 € S
		%	5,01%
		SUBVENTIONS POSSIBLES	375 006,17 €
		%	54,61%
		AUTOFINANCEMENT	311 669,78 €
		%	45,39%
TOTAL DES DEPENSES € H.T	686 675,96 €	TOTAL DES RECETTES € H.T	686 675,96 €

La proposition est adoptée par 14 voix pour et 1 abstention.

11. Demandes de subvention écoles maternelle et élémentaire

Maire expose au Conseil Municipal la demande de subvention, présentée par le directeur de l'école maternelle de Tournay, M. Jean-François MAURY, concernant un moment d'échange autour de Noël.

Pour l'aider à financer ce projet, il sollicite une subvention exceptionnelle de 350 € auprès de la municipalité.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande de subvention, présentée par la directrice de l'école élémentaire de Tournay, Mme Christelle FOURCADE, pour l'acquisition de livres pour le Noël de l'école élémentaire.

Pour l'aider à financer cet achat, elle sollicite une subvention exceptionnelle de 250€ auprès de la municipalité.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. Modernisation de l'éclairage public - présentation du projet et demande de subvention

Monsieur le Maire rappelle que la mairie s'est engagée dans une politique d'économie d'énergie. Il rappelle que l'éclairage des terrains de rugby et de tennis fonctionnent à l'halogène, une technologie vieillissante et énergivore. Un projet de remplacement de l'éclairage par des projecteur LED est présenté. L'enveloppe de travaux est estimée à 168 110€ HT.

Monsieur le maire propose de demander une subvention à l'Agence Nationale des Sport dans le cadre du Plan de Relance « Rénovation énergétique et modernisation des équipements sportifs ». Un plan de financement est présenté :

DÉPENSES		RECETTES	
COÛT DES TRAVAUX	168 110,00 €	SUBVENTION ANS	134 488,00 €
Candélabre Rugby	148 160,00 €	Plan de Relance - Rénovation énergétique et modernisation des équipements sportifs	134 488,00 €
Candélabre Tennis	19 950,00 €	%	80,00%
		TOTAL SUBVENTIONS	134 488,00 €
		%	80,00%
		AUTOFINANCEMENT	33 622,00 €
		%	20,00%
TOTAL DES DEPENSES € H.T	168 110,00 €	TOTAL DES RECETTES € H.T	168 110,00 €

La proposition est adoptée à l'unanimité.

13. Décision modificative n° 2 - budget principal

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité de faire une décision modificative pour tenir compte des dernières charges salariales.

Il présente les modifications nécessaires :

Imputation	OUVERT	REDUIT	Commentaires
D F 012 6451 /02	13 000,00		
D F 022 022		13 000,00	

DETAIL PAR SECTION		Investissement	Fonctionnement
Dépenses :	Ouvertures		13 000,00
	Réductions		13 000,00
Recettes :	Ouvertures		
	Réductions		
Equilibre :	Ouv. - Red.		

EQUILIBRE	
Solde Ouvertures	13 000,00
Solde Réductions	13 000,00
Ouv. - Réd.	

La proposition est adoptée à l'unanimité.

14. Extension de l'éclairage public pôle santé

Monsieur le Maire informe le conseil que la commune a été retenue pour l'année 2022 sur le programme « éclairage public » arrêté par le Syndicat Départemental d'Énergie des Hautes-Pyrénées. Il s'agit de la pose de 4 candélabres de 6m avec 4 lanternes EXIO LED comprenant un module de réduction de puissance.

Le montant de la TVA est pris en charge par le SDE65.

Le montant HT de la dépense est évalué à : **8 500 €**

- FONDS LIBRES : 4 250 €
- Participation SDE : 4 250 €

La part communale est mobilisée sur ses fonds libres.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

15. Alimentation parcelle funérarium

Monsieur le Maire rappelle que pour que le projet de funérarium de M. Franck SARRAMEA soit réalisable, une extension du réseau électrique devra être opérée. Pour rappel le SDE ne prend pas en charge la totalité des travaux, une part de la commune doit être versée.

Le coût estimatif de l'extension est de 12 940 € :

- FONDS LIBRES : 7 675 €
- Participation SDE : 5 265 €

Le coût estimatif du renforcement est de 22 500 € :

- FONDS LIBRES : 2 250 €
- Participation SDE : 20 250 €

Après discussion au sein du conseil, monsieur le Maire propose au conseil d'attendre le retour de l'instruction du permis de construire pour se prononcer définitivement et d'engager les travaux en 2024 au plus tard.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

16. Attribution marchés de travaux « Maison Lacoste »

Monsieur le Maire rappelle la consultation dans le cadre de la réhabilitation de l'immeuble Lacoste en commerce et logements. Monsieur le Maire indique que seul le lot 3 Charpente-Couverture ne peut être attribué faute de certains éléments.

Toutefois, l'analyse des offres faite par la maitre d'œuvre permet de proposer au Conseil municipal de retenir les offres suivantes pour les autres lots, pour un montant total de 564 746.45 € HT:

Lot 1 : VRD : COLAS pour 76 749.10 €

Lot 2 : Démolitions - Gros Oeuvre : SATEC pour 268 682.93 €

Lot 4 : Menuiseries extérieures : DESIGN ALU pour 31 669.50 €

Lot 5 : Menuiseries bois : SMAC pour 36 492 €

Lot 6 : Plâtrerie - faux plafond : FINIBAT pour 47 463.60 €

Lot 7 : Carrelage Faiences : PARDINA pour 10 673.54 €

Lot 8 : Sols - Peinture - Nettoyage : BOUYSSONIE pour 22 332.02 €

Lot 9 : Electricité : FAUCHE pour 41 806.18 €

Lot 10 : CVC plomberie Sanitaire : SAGES pour 28 877.58 €

La proposition est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire indique que la cérémonie des vœux à la population se tiendra le samedi 14 janvier à 18H à la Halle. Il rappelle également le gouter aux aînés du 15 janvier à la salle polyvalente.
- Monsieur le Maire indique que l'ORT (Opération de revalorisation du Territoire) est en cours de rédaction pour une signature en Préfecture courant janvier. Il souligne le travail effectué par Emilien MOGUEN sur cette opération.
- Monsieur le Maire rappelle la soirée de Noël agents - élus qui se tiendra le 22 décembre au club house. Le rendez-vous pour les préparatifs est fixé à 15H.

La séance est levée à 22h00

La secrétaire de séance,

Dominique ARNE

Le Maire,

Nicolas DATAS-TAPIE